

## ■ Les actions de végétalisation mises en œuvre par les Régies sont multiples et adaptées à leur territoire :

- Inscrites dans une démarche globale, elles contribuent à une transformation du cadre de vie et accompagnent un changement des pratiques en évitant toute approche culpabilisante : gestion partagée de jardinières puis de jardins, aires de compostage, gestion différenciée des espaces verts...
- Elles allient des objectifs de végétalisation et de prévention des déchets (réemploi de matériaux, comme des palettes pour créer des jardinières) en travaillant avec les autres acteurs du quartier.
- Elles témoignent d'une démarche de développement durable intégrée.

## ■ Regard d'un partenaire : Antoine Lagneau, chargé de mission agriculture urbaine à Natureparif, Agence régionale pour la nature et la biodiversité en Ile-de-France

La palette des motivations pour la pratique de l'agriculture urbaine est large et témoigne de son hétérogénéité et de ses multiples fonctions : alimentaire, sociale, environnementale, éducative, culturelle... Pour le citoyen, jeune ou moins jeune, c'est un imaginaire et une relation à la nature qui se réinvente, une reconnexion qui s'opère au travers de la culture de légumes et de fruits. Une autre valeur intrinsèque se retrouve dans la notion de partage : du troc de semences venues des cinq continents aux recettes culinaires mises en commun dans les jardins, l'agriculture urbaine favorise ainsi, dans les quartiers, la rencontre des populations.

Elle rejoint en cela l'action des Régies de Quartier et tout particulièrement le programme « Si T'es Jardin » qui offre aux habitants des outils et un cadre pour développer des potagers. Avec ce dispositif, les Régies se posent en acteur majeur de ce mouvement en accompagnant et en favorisant sa dynamique, grâce à leur connaissance des quartiers et aux liens tissés avec les habitants.



# Les actions de végétalisation des quartiers par les Régies de Quartier et les Régies de Territoire

*La vocation des Régies est de répondre au plus près aux besoins des habitants en développant sur leur territoire des services peu ou pas assurés jusqu'alors. Aux côtés des dimensions économiques et sociales, leurs activités (entretien, voirie, espaces verts...) prennent en compte l'enjeu environnemental qui devient aussi un prérequis pour répondre à certains marchés.*

**D**e plus en plus d'initiatives de végétalisation participative visent une appropriation de l'espace public et le développement d'une agriculture urbaine.

En impliquant directement les habitants, les Régies initient de nouvelles activités adaptées qui favorisent un **retour de la biodiversité en ville et une amélioration du cadre de vie** : opérations « balcons fleuris », jardins partagés et vergers urbains, jardinières en matériaux recyclés, éco-pâturage, distribution de plantes invendues et « grainothèques », animation d'ateliers (recensement des plantes sauvages, sciences participatives), etc.

Par leur connaissance du territoire et leur proximité sociale, les Régies sont en mesure d'associer le plus grand nombre et d'accompagner le changement des pratiques dans la durée, en pérennisant les initiatives et développant des partenariats avec des structures spécialisées (associations naturalistes et de vulgarisation scientifique).





## Réintroduire la nature en ville et accompagner les nouvelles pratiques

La ville a longtemps éloigné la nature, mais l'engouement de nombreux habitants pour installer et cultiver des jardins partagés en pied d'immeuble témoigne d'un besoin profond d'un retour à la nature.

Les communes végétalisent des toits ou des murs, favorisent les initiatives citoyennes sur ce sujet, changent leurs modes d'entretien des espaces verts...

Toutes ces actions encouragent un investissement plus large, une véritable **appropriation des espaces publics et des enjeux de préservation de la biodiversité**, y compris en milieu urbain.



## La Régie Lille Sud Insertion, la végétalisation d'un lieu de culture...

La Régie de Quartier Lille Sud Insertion a été labellisée en 2014 après plus de 20 ans d'existence. Elle compte 110 salariés, dont 30 permanents, et développe un ensemble d'activités sur différents secteurs : entretien des espaces verts, second œuvre, nettoyage de parties communes, couture et repassage... La Régie anime aussi un jardin partagé et porte une recyclerie textile.

- Depuis 2015, la Régie Lille Sud Insertion est chargée de l'entretien **d'un jardin intégré au projet architectural** « Le Grand Sud ». Il s'agit à la fois d'une salle des fêtes, d'un lieu d'accueil d'activités associatives et d'une salle de spectacle et d'événements culturels. Ce lieu possède une autre particularité remarquable : ses façades intègrent une serre de 150 mètres linéaires, suspendue à 3 mètres et renfermant un jardin de bacs et de pots. Une équipe composée de deux opérateurs et d'un encadrant de la Régie entretient les 4 serres du bâtiment. Le travail est complexe car les coursives sont étroites, uniquement accessibles par les loges ou à l'aide d'une échelle, ce qui rend la manutention bien plus difficile que dans un espace ouvert. L'aspect technologique n'est pas négligeable : la gestion par ordinateur des conditions climatiques à l'intérieur des serres nécessite de fréquents ajustements. Enfin, Le Grand Sud étant une salle de spectacle, l'équipe doit également composer avec les groupes d'artistes en résidence.

- Tous ces facteurs font de cette activité un support pertinent de professionnalisation pour les salariés.

Les actions de végétalisation des quartiers par les Régies : de nouvelles pratiques de gestion des espaces communs



## La Régie de Quartier de Lormont, la rénovation urbaine comme terrain d'expérimentation

Créée en 1994, la Régie de Lormont compte 69 salariés (42 ETP). Son cœur d'activité est le nettoyage et elle développe des activités connexes telles que la collecte d'encombrants. S'appuyant sur sa cheffe de projet « lien social et développement durable » et son animatrice compostage, la Régie accompagne les habitants du quartier Bois fleuri au fur et à mesure de sa **mutation dans le cadre d'une opération de rénovation urbaine**.

- Les objectifs du projet sont d'impliquer les habitants afin de co-construire des réponses d'amélioration du cadre de vie, de leur **redonner envie d'investir l'espace public** en menant une réflexion sur le potentiel et le devenir des espaces collectifs de leur quartier, ainsi que sur la place et la fonction des espaces végétalisés en milieu urbain – décor, embellissement, usages partagés, réponses à des problématiques environnementales (réduction des déchets, agriculture urbaine...). Parmi les diverses expérimentations menées avec les habitants, vingt jardinières de rue et deux zones de compostage partagé ont été installées par la Régie avec le soutien de partenaires (Ville, Bailleur social, Fondation de France) et la participation de nombreuses structures du territoire (écoles, associations de jeunes, associations de locataires...).

- Les sites investis par les habitants sont respectés et le projet de compostage a porté ses fruits. Un nouveau projet de plus grande envergure vient de voir le jour sur le quartier Alpillles-Vincennes.

## La Régie de Quartiers de Nanterre, un partenariat pour la prévention des déchets et la végétalisation de l'espace public

La Régie de Quartiers de Nanterre, labellisée en 2012, intervient sur 4 quartiers prioritaires et s'appuie sur un double conventionnement ACI – chantier « Mon immeuble, mon quartier, ma ville » de nettoyage de l'espace public et de sensibilisation des habitants – et EI (rénovation des bâtiments, entretien des espaces verts).

- Depuis 2015, la Régie développe un partenariat avec deux jardineries Botanic pour agir en faveur de la réduction des déchets par la **mise à disposition de plantes et autres végétaux aux acteurs associatifs du territoire**. Les magasins s'engagent à conserver des plantes destinées à être mises à la benne et à les remettre à la Régie. Celle-ci joue un rôle d'intermédiaire entre les jardineries et les structures associatives ou municipales (centres de loisirs, associations, centres sociaux, maisons de quartier...). En près d'un an, plus de 25 arrivages ont eu lieu, représentant une surface au sol d'environ 150 m<sup>2</sup> de plantes. 35 structures ont bénéficié du projet qui favorise les **échanges de savoirs et de compétences** autour du jardinage. Chaque semaine entre 150 et 200 personnes, bénéficient de l'action.

- Depuis le lancement du projet, de nombreux jardins, en partie alimentés par le partenariat, ont vu le jour sur les différents quartiers de Nanterre !